AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Russin est convoqué le Mardi 8 décembre 2020, à 19 heures 00 (Salle du conseil)

ORDRE DU JOUR:

- 1. Approbation du procès-verbal du 10 novembre 2020
- 2. Informations de la mairie
- 3.1 Rapport de la commission Environnement prise de position sur :
 - a) Vigne communale
 - b) Ruchers
- 3.2 Rapport de la commission sociale prise de position défibrillateur
- 4. Approbation de la proposition du Maire relative aux indemnités allouées en 2021 aux maires et adjoints et conseillers municipaux délibération
- 5. Approbation du montant minimum de la taxe professionnelle communale 2021 délibération
- 6. Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) 2021 délibération
- 7. Approbation du budget de fonctionnement annuel 2021 et du taux du centime additionnel délibération
- Désignation de l'organe de contrôle et du président du Conseil de la Fondation intercommunale de Satigny, Russin et Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées, par les conseils municipaux des 3 communes - résolution
- 9. Droit d'opposition des conseils municipaux des décisions de l'Association des Communes Genevoises (ACG)
- 10. Fixation dates des prochaines séances du conseil municipal
- 11. Propositions individuelles et questions
- 12. Divers

Russin, le 30 novembre 2020

Claude MEMBREZ, Président du conseil municipal